



GROUPE d'ANIMATION du QUARTIER

Nord - Est

Association Sans But Lucratif

Bruxelles, 31 octobre 1996

Un tunnel sous nos caves ?

Chers voisins,

en février 1996, vous avez peut-être vu des géomètres mesurer soigneusement tous les détails du square Ambiorix, avenue de la Brabançonne, rues de Pavie, des Confédérés, Charles-Quint, Abdication, Noyer, place Dailly, avenue Chazal. Les plus attentifs ont aussi remarqué les sondages pratiqués début juillet au square Ambiorix, rue des Confédérés, rue Luther etc.

Six ans après son projet de 1989, la SNCB revient hanter le Quartier Nord-Est et veut y construire, sous nos caves, un double tunnel ferroviaire de Schuman à Josaphat. Du Quartier Léopold à la gare Schuman, la ligne existante serait portée à quatre voies, perturbant notamment les rues de Toulouse et Pascale. Ensuite, au départ de la gare Schuman, deux variantes du tunnel Schuman-Josaphat sont à l'étude:

- ♦ *la variante 1:* parmi les bureaux du Berlaymont, de l'avenue de Cortenberg (sous le tunnel routier existant) jusqu'à Jamblinne de Meux; de là, dans un quartier résidentiel de Schaerbeek, elle suivrait l'avenue Plasky pour rejoindre la ligne 26 existante (Hal-Mérode-Meiser-Vilvorde) avant le square Plasky.
- ♦ *la variante 2:* traverserait le coeur résidentiel du Quartier Nord-Est, par Charlemagne (travaux à ciel ouvert !), Ambiorix (puits d'accès dans le square !), Pavie-Confédérés-Brabançonne (directement sous huit pâtés de maisons, en passant prétendument "à grande profondeur", en réalité 5 à 10 mètres sous nos caves !) jusque Dailly, puis sous toute l'avenue Chazal jusqu'à la gare Josaphat et la ligne 26.

*Vous pouvez consulter jusqu'au 26 novembre les plans et le dossier détaillé à l'Administration communale:
Service de l'Urbanisme de Bruxelles-ville, 6 bd. Anspach, 10^e étage, bureau 34,
du lundi au vendredi, de 9 à 10 h., de 13 à 15 h. ainsi que le mercredi de 16 à 20 h. ☎ 279 29 30*

Une enquête publique, qui concerne le cahier des charges sur la base duquel sera menée l'étude d'incidences, est actuellement en cours. Par la suite, une seconde enquête publique révélera en 1997 les résultats de l'étude d'incidences.

Le GAQ et le Comité Anti-Tunnel (*secrétariat : 47, avenue de la Brabançonne*), en liaison avec Inter-Environnement et le BRAL, suivent le dossier en permanence et feront appel à toutes les bonnes volontés, le moment venu (affiches, pétitions, et autres actions si besoin en est !).

Les autorités communales de Bruxelles-Ville et Schaerbeek semblent avoir choisi de défendre leurs habitants. Le bourgmestre de Donnée nous a annoncé l'opposition de Bruxelles-Ville à la variante 2, qui ébranlerait près de 3 km de quartier résidentiel ! Mais c'est la région qui délivrera le permis d'urbanisme à la SNCB.

Bruxelles a perdu assez d'habitants et trop longtemps sacrifié son patrimoine architectural. Il faut convaincre le ministre Hasquin de défendre l'habitat des Bruxellois du Quartier Nord-Est et de Schaerbeek. Tout projet de ce genre doit, par priorité absolue, éviter les quartiers résidentiels !

De plus, compte tenu du coût des travaux prévus (des milliards !), il y a lieu d'étudier avec soin une variante "zéro plus", qui se limiterait à mieux utiliser les structures existantes (amélioration des accès, du confort, et de la fréquence des trains, uniformisation des tarifs, publicité, etc.).

Enfin, nous sommes aussi solidaires des habitants d'Ixelles, Etterbeek et Watermael qui luttent pour préserver l'habitat des riverains du projet dans son tracé sud.

Pour que la voix des habitants soit entendue, il est nécessaire que tous ceux qui le souhaitent (propriétaires ou locataires, belges ou non) expriment par écrit leurs observations et réclamations. Peut-être l'avez-vous déjà fait. Sinon, le GAQ et le Comité Anti-Tunnel vous invitent à le faire le plus rapidement possible. *L'opinion des Bruxellois peut jouer un rôle déterminant dans la suite qui est donnée à chaque dossier.*

Il est nécessaire que les lettres arrivent à la Ville avant le mardi 26 novembre. Pour vous faciliter la tâche, nous joignons joint à ce mot un projet de lettre. Il faudrait signer et envoyer tout de suite cette lettre ou en écrire et envoyer une autre qui exprimerait mieux votre opinion.

Si vous le préférez, vous pouvez aussi déposer vos lettres dans la boîte aux lettres de:

Alain DEWEZ, rue Luther, 24

avant dimanche 24 novembre au soir et nous remettrons ces lettres au service de l'urbanisme le lendemain.

Merci de votre soutien.

Pour le GAQ

Fabio Colasanti

Il est possible de contacter le GAQ en participant aux réunions mensuelles qui se tiennent tous les derniers mardis du mois (prochaines réunion le 26 novembre), rue J. W. Wilson 21, à 20 h 15 ou en contactant le président de l'association Etienne Christiaens ☎ 733 09 10 ou Denis Buillon ☎ 735 00 05; Fabio Colasanti, ☎ 736 26 16; Christian Dekeyser, ☎ 504 63 93 - 736 56 16; François-Xavier Julemont, ☎ 231 13 81; Jean-François Louvet, ☎ 735 56 10; Marie-Jeanne Marion ☎ 230 94 28; Yolande Roosen, ☎ 736 95 54; Marcello Solazzi ☎ 733 09 28; Ferdinand Snoy ☎ 735 58 29; Andres Sorin, ☎ 732 45 33



Soutenez le GAQ en devenant membre (cotisation 1996: 500 francs) ou en effectuant un don. Le numéro du compte du GAQ est le

001 - 1128651 - 35

M., Mme, Mlle
rue n
BRUXELLES

(prière de remplir lisiblement)

Bruxelles, novembre 1996

Ville de Bruxelles
Commission de concertation,
Service de l'urbanisme
Centre administratif, 10e étage
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

Concerne: *projet de tunnel ferroviaire Schuman-Josaphat*

Dans le cadre de l'enquête publique sur la demande de certificat d'urbanisme introduite par le Ministère fédéral des Communications en vue de réaliser un tunnel de chemin de fer de Schuman à Josaphat, je souhaite que le cahier des charges

- ♦ place sur le même pied l'examen des deux variantes proposées et d'une troisième solution dite "*option zéro +*", qui consisterait en l'amélioration des infrastructures existantes et en l'optimalisation de leur exploitation.
- ♦ prévoie de définir exactement les conséquences de la liaison projetée sur la mobilité des Bruxellois, et impose de fournir des informations précises sur les changements que la réalisation du projet est censée apporter au trafic ferroviaire.

Bruxelles a perdu assez d'habitants ! Tout projet de ce type doit, par priorité absolue, éviter les quartiers résidentiels. En tout état de cause, je déclare m'opposer à la variante 2 (Charlemagne, Ambiorix, Brabançonne, Dailly, Chazal), dont les nuisances pour les quartiers traversés seraient évidentes et ont été reconnues comme telles par le Collège de Bruxelles-ville.

En conclusion, le soussigné souhaite être entendu par la Commission de Concertation, lorsque celle-ci examinera la demande de certificat d'urbanisme. Je m'expliquerai en personne et/ou par l'intermédiaire des représentants des comités du Quartier Nord-Est (GAQ, Comité Anti-tunnel) que je mandate à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'expression de ma considération distinguée.